



RÉGIE DU  
SDDEA

# AVIS DE FIN DE RESTRICTION TEMPORAIRE DES USAGES DE L'EAU DU ROBINET

## RÉGIE DU SDDEA – COPE d'OSSEY-LES-TROIS-MAISONS

Commune d'Ossey-les-Trois-Maisons

Le 14 août 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous avons informé, par avis distribué dans les boîtes aux lettres en mai 2024 et par les affichages en mairie, qu'une restriction des usages de l'eau du robinet avait été demandée par les services de l'État dans la commune d'Ossey-les-Trois-Maisons. En effet, les teneurs en nitrates constatées dans l'eau distribuée par votre service d'eau étaient supérieures à 50 mg/L, valeur de conformité fixée par la réglementation en vigueur.

Le dernier prélèvement réalisé en août 2024 sur votre réseau de distribution, indique une teneur en nitrates inférieure à 50 mg/L. Par conséquent, compte tenu de la conformité de la qualité de l'eau distribuée,

### **La distribution d'eau embouteillée est temporairement suspendue.**

La ressource en eau étant très vulnérable et sujette à des variations saisonnières des teneurs en nitrates, la surveillance accrue de la qualité de l'eau distribuée se poursuit et une distribution d'eau embouteillée serait de nouveau proposée si la teneur en nitrates redevenait supérieure à 50mg/L. Vous en serez informé par un nouveau communiqué.

La Régie du SDDEA – COPE d'Ossey-les-Trois-Maisons se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Président du COPE  
d'Ossey-les-Trois-Maisons,  
G.MAMAN

Le Directeur Général  
de la Régie du SDDEA,  
S. GILLIS